

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	23 (1961)
Heft:	2
Rubrik:	34ème Rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs : pour la période du 1er juillet 1959 au 30 juin 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



34^{ème} Rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs pour la période du 1er juillet 1959 au 30 juin 1960

1. Généralités

Comme précédemment, nous donnerons tout d'abord un aperçu du degré de motorisation actuel de l'agriculture suisse. Il ressort d'une publication du Bureau fédéral de statistique parue en juillet 1960¹⁾ qu'il y avait 45 083 tracteurs agricoles en service en Suisse au 30 septembre 1959, contre 41 175 l'année antérieure, à la même époque. Le parc de nos tracteurs s'est donc accru de 3 908 unités dans l'espace de douze mois. Les autotrac teurs (autos transformées) ne sont actuellement plus que 5 505, alors que l'on en comptait encore 5 732 l'année précédente. Pour d'autres détails au sujet de l'effectif des tracteurs, nous renvoyons le lecteur aux tableaux 6 à 11 publiés à la fin du présent rapport.

Les cantons ayant contribué le plus largement à l'augmentation de l'effectif des tracteurs agricoles sont ceux de Berne (745), Vaud (621), Thurgovie (508), Argovie (494) et Fribourg (379). L'année dernière, les cantons de Berne (669), Zurich (650), Vaud (458), Lucerne (272) et Fribourg (237) présentaient les plus importants contingents de nouveaux tracteurs. Le canton de Berne, pour sa part, possède toujours le plus grand nombre de tracteurs agricoles (7 773). Le canton de Zurich, qui venait au deuxième rang, a dû céder sa place au canton de Vaud (6 225), puisque son effectif ne dépasse pas 6 136 machines à l'heure actuelle.

Si les tracteurs à moteur à benzine étaient encore en légère augmentation l'année précédente, les machines à moteur Diesel, par contre, ont vu leur nombre s'accroître au cours de l'année écoulée (4 082). On enregistre en effet un recul dans le domaine des tracteurs à moteur à benzine et à pétrole ou white spirit (respectivement 9 et 162 unités de moins). La tablelle ci-dessous fournit des précisions concernant le nombre de moteurs en service groupés suivant le carburant utilisé.

Année	Gasoil	Benzine	Pétrole ou White Spirit
1953	17,8 %	32,9 %	48,5 %
1958	42,3 %	25,1 %	32,1 %
1959	47,8 %	23,2 %	29,0 %

Dans le dernier rapport annuel, nous signalions que malgré la levée des mesures de contingentement à l'importation survenue le 1er avril 1958, les tracteurs de fabrication suisse représentaient quand même plus du 60 % de l'effectif total. Au 30 septembre 1959, leur proportion atteignait même 61,6 %, au lieu de 60,8 %. On pourra voir au tableau 9, reproduit plus bas, quelle est l'importance du nombre des machines étrangères dans le parc suisse des tracteurs agricoles.

2. Effectif des membres

Au cours de la période comprise entre le 1er juillet 1959 et le 1er juillet 1960, les sections sont arrivées à recruter un total de 1 249 nouveaux membres, contre 1 764 durant l'exercice précédent. A la fin de cette année administrative, l'effectif de nos sociétaires s'élevait à 26 726 unités (25 477 il y a douze mois). Comparativement à l'accroissement de

1) «Les tracteurs agricoles en service en Suisse au 30 septembre 1959» (prix: 3 fr.). Le Bureau fédéral de statistique attire l'attention sur le fait que les indications fournies par certains cantons sont incomplètes et que les données se rapportant à l'effectif doivent être considérées comme approximatives.

l'effectif enregistré ces trois dernières années (1 764 / 1 985 / 2 384), et compte tenu du nombre des nouveaux tracteurs mis en service, un tel chiffre peut paraître relativement modeste. Il y a tout de même lieu de s'en féliciter et de remercier sincèrement les différentes sections qui contribuèrent à l'augmentation de l'effectif (voir tableau 1). Cela ne veut toutefois pas dire que les sections qui ont vu diminuer le nombre de leurs sociétaires ne méritent pas de remerciements pour l'activité déployée. Nous savons bien que de tels reculs se produisent régulièrement lors des mises au point périodiques des listes des membres. En outre, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'entre les totaux établis au 30 septembre 1959 pour l'effectif des tracteurs en service en Suisse (soit 45 083) et pour l'effectif de nos sociétaires (soit 26 726), il existe un écart de 18 357 unités. Si l'on retranche de ce chiffre 3000 tracteurs — puisque certains agriculteurs possèdent plus d'une machine de traction —, il n'en demeure pas moins qu'environ 15 000 propriétaires de tracteurs ne font pas encore partie de notre organisation. Une telle constatation ne peut que nous inciter à lancer une active campagne de recrutement dès le début de l'hiver 1960/61. Dans cet ordre d'idées, nous demanderons d'abord à tous nos membres, sans exception, de bien vouloir fixer l'insigne de l'ASPT sur le devant de leur tracteur. Il s'agit là d'un moyen simple et efficace de faire de la propagande en faveur de notre association **).

Les sections qui ont admis le plus grand nombre de nouveaux membres (voir tableau 1) sont: les sections bernoise (318), lucernoise (251), zurichoise (199) et saint-galloise. L'année précédente, c'étaient celles des cantons de Thurgovie (305), de Berne (241), de Lucerne (165) et de Saint-Gall (161).

Tableau 1
Effectif général des membres et effectif de chaque section

Section	au 30.6.1956	30.6.1957	30.6.1958	30.6.1959	30.6. 1960
Argovie	1 648	1 775	1 806	1 893	1 911
Berne	2 776	3 120	3 350	3 591	3 909
Deux-Bâles	485	561	652	678	702
Fribourg	1 629	1 978	2 324	2 421	2 470
Genève	580	585	591	595	567
Grisons	37	41	41	51	56
Jura Bernois	148	139	157	293	277
Lucerne *	850	915	1 161	1 326	1 577
Membres directs	14	14	14	5	5
Neuchâtel	168	234	244	282	288
Nidwald	—	—	—	42	66
Obwald	—	—	—	80	111
Saint-Gall	1 047	1 274	1 472	1 633	1 778
Schaffhouse	643	693	730	791	857
Schwyz	155	190	204	211	271
Soleure	423	541	575	637	688
Tessin	159	159	165	213	244
Thurgovie	1 264	1 810	2 051	2 356	2 337
Valais	125	138	144	137	132
Vaud	2 782	2 798	3 133	3 172	3 192
Zoug	—	205	246	262	281
Zurich	4 411	4 558	4 653	4 808	5 007
	19 344	21 728	23 713	25 477	26 726

* Y compris Zoug jusqu'en 1956, ainsi que Nidwald et Obwald jusqu'en 1958.

**) Cette plaque métallique peut être obtenue auprès des Gérances des sections ou auprès du Secrétariat central, à Brougg, moyennant la somme de 2 fr. envoyée en timbres-poste ou versée au compte de chèques postaux VIII 32608.

3. Rapports entre l'association centrale et les sociétaires

Autant que nous puissions nous en rendre compte, les rapports existant entre l'organisation centrale et ses 26 726 membres sont excellents. Les contacts sont maintenus avant tout par l'intermédiaire du périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole» — organe de l'ASPT paraissant chaque mois — de même que par notre participation à des assemblées générales des sections et à des réunions régionales. Relevons d'autre part que des sociétaires toujours plus nombreux nous consultent téléphoniquement. A ce propos, nous souhaiterions que l'on nous téléphone également — ou que l'on nous écrive — en vue de nous soumettre des suggestions concernant les activités de l'Association centrale. Les idées exprimées par des praticiens nous sont en effet indispensables si nous voulons éviter que notre organisation s'éloigne à la longue des objectifs qu'elle s'était proposé d'atteindre lors de ses débuts. Dans cet ordre d'idées, les programmes établis pour les assemblées générales et les réunions régionales devraient réservé suffisamment de temps pour une discussion générale concernant les activités de l'organisation centrale.

Etant donné la multiplicité et la complexité des problèmes soulevés par le machinisme agricole, il serait en outre indiqué que les propriétaires de tracteurs de chaque commune se retrouvent ensemble au moins une fois pendant l'hiver en vue de discuter des questions professionnelles qui les touchent et de faire part de leurs désiderata à la gérance de la section. Nous engageons une nouvelle fois les agents de liaison ou les membres possédant une connaissance étendue des machines agricoles à prendre l'initiative d'organiser de telles rencontres. Les convocations peuvent être faites simplement au moyen d'affiches. Si l'on juge que des circulaires sont plus indiquées, le Secrétariat central enverra volontiers le nombre de photocopies désiré.

4. Rapports entre l'association centrale et les sections

Les rapports que nous entretenons avec les sections demeurent excellents. Tous les comités de section sont animés du désir de collaborer de façon utile. Il est en outre particulièrement réjouissant de constater que chacun s'exprime librement. C'est grâce à cette franchise, qui n'exclut toutefois pas les critiques, que l'association centrale a pu se développer et faire œuvre utile depuis une quinzaine d'années. Les membres des différents organes de l'ASPT, ainsi que les représentants des sections et tous les agriculteurs, se rendent parfaitement compte qu'une organisation centrale doit exister vu l'ampleur et la diversité des problèmes que pose la motorisation de l'agriculture. Ils sont également conscients du fait que seule une organisation de faite est à même de venir à bout des multiples tâches qui se présentent sans cesse sur le plan suisse. Nous exprimons nos sincères remerciements à Messieurs les Présidents, Gérants et membres des comités de section pour la précieuse et constante collaboration qu'ils nous prêtent.

5. Manifestations organisées par les sections

Le caractère trop général de ce rapport ne nous permet pas de parler de manière détaillée de la vive activité dont nos sections ont fait preuve au cours de l'exercice. On voudra bien consulter leur rapport annuel pour en savoir davantage à ce sujet. Ce furent de nouveau les cours techniques qui constituèrent l'activité principale de nos sections, c'est-à-dire des manifestations destinées à parfaire les connaissances théoriques et pratiques des sociétaires en matière de machines et moteurs agricoles. Les sections qui se signalèrent particulièrement par le nombre des cours techniques mis sur pied sont celles des cantons de Berne (28), d'Argovie (22), des Grisons (14) et de Schaffhouse (11).

Il est réjouissant de voir que nos sections continuent à accorder toute l'attention qu'elles méritent à la **sécurité d'emploi des machines** et à l'**éducation routière**. Les

sections qui se sont particulièrement distinguées par le nombre des manifestations organisées dans ce domaine sont les sections bernoise (25), schaffhousoise (18) et thurgovienne (13). Sous l'experte direction de M. H. Beglinger, membre d'honneur, la jeune et petite section d'Obwald s'est même risquée à mettre sur pied à Sarnen, le 20 février 1960, une manifestation d'envergure. Elle connut un plein succès, ainsi qu'on pouvait s'y attendre. De vifs remerciements sont à adresser à la Section d'Obwald, de même qu'au promoteur de la dite manifestation. Au Liechtenstein, où notre organisation compte une association membre qui forme une sous-section de la section saint-galloise, fut organisé la très intéressante démonstration désignée par le slogan «Sécurité d'abord!»

La section saint-galloise a mis sur pied 14 **réunions régionales** durant cet exercice. Au cours des deux dernières années, elle avait déjà organisé respectivement 13 et 16 rencontres semblables. Cela lui a notamment permis d'établir des contacts suivis avec ses membres.

Le tableau 2 ci-après fournit une vue globale et individuelle, exprimée en chiffres, de l'activité aussi vive que variée déployée par nos sections. Le total des participants aux différentes manifestations, soit 17 018 personnes (14 026 l'année précédente) est remarquable. Tous ceux qui contribuèrent à la réussite de ces cours, assemblées, etc., ont droit à des remerciements mérités de la part des organes de l'association centrale.

Tableau 2
Manifestations des sections

Section	c. t.		c. c. r.		dém.		exc.		ass. rég. et gén.		total	
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
Argovie	22	757	—	—	—	—	—	—	1	250	23	1007
Berne	28	981	25	1459	—	—	—	—	1	300	54	2740
Deux-Bâles	7	274	—	—	—	—	—	—	1	121	8	395
Fribourg	7	600	—	—	—	—	—	—	1	95	8	695
Genève	—	—	—	—	—	—	—	—	1	50	1	50
Grisons	14	960	—	—	—	—	—	—	—	—	14	960
Jura Bernois	—	—	—	—	1	800	—	—	1	150	2	950
Lucerne	5	131	2	121	—	—	1	110	1	120	9	482
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	1	60	1	60
Nidwald	2	46	—	—	—	—	—	—	1	35	3	81
Obwald	—	—	6	315	—	—	—	—	1	50	7	365
Saint-Gall	7	133	—	—	1	430	—	—	14	847	22	1410
Liechtenstein	1	25	—	—	1	160	—	—	1	82	3	267
Schaffhouse	11	180	18	1352	—	—	2	426	1	200	32	2158
Schwyz	—	—	—	—	—	—	—	—	1	55	1	55
Soleure	12	388	—	—	—	—	—	—	1	80	13	468
Tessin	4	152	—	—	—	—	—	—	1	65	5	217
Thurgovie	6	162	13	1425	—	—	—	—	1	120	20	1707
Valais	3	70	—	—	—	—	—	—	1	45	4	115
Vaud	4	157	—	—	—	—	—	—	1	175	5	332
Zoug	2	70	—	—	—	—	—	—	1	80	3	150
Zurich	3	87	3	152	1	390	4	1420	3	305	14	2354
Total	138	5773	67	4824	4	1780	7	1956	36	3285	252	17018

c. t. = Cours techniques; c. c. r. = Cours circulation routière; d. = Démonstrations; exc. = Excursions; ass. rég. et gén. = Assemblées régionales et générales; n. = Nombre de manifestations; p. = Nombre de participants.

6. Organes et commissions

Au cours de l'exercice, les organes et les commissions de l'ASPT se sont réunis comme suit afin de discuter des questions mentionnées dans le présent rapport:

Les Délégués	1 fois	La Commission technique	1 fois
Le Comité central	2 fois	La Commission de vérification des comptes	1 fois
Le Comité directeur	3 fois	Le Réviseur permanent	5 fois

En outre, plusieurs affaires ont été liquidées par correspondance avec les différents organes.

7. Questions techniques

Les questions de cette nature ont constitué l'essentiel des matières discutées par la Commission technique. L'ordre du jour de la séance tenue par cette dernière comportait les points suivants:

- La normalisation du système d'attelage trois-points
- La vitesse maximale des tracteurs agricoles
- Les assortiments d'outils de l'agriculteur
- Les propositions à soumettre aux fabricants de machines agricoles
(Freins et pédales de frein / Indications relatives à la pression de gonflage des pneus / Tableau des réglages).

8. Activité de l'Association centrale dans le secteur technique

Ayant voué l'année précédente une attention spéciale à la réalisation et à la diffusion du nécessaire «Agro-Pac» (produits détergents et préservatifs), il nous a semblé opportun d'organiser de nouveau un **cours d'instruction sur l'entretien des machines agricoles**. Des suggestions et des directives furent soumises à cette occasion aux moniteurs des sections en vue d'arriver à ce qu'un plus grand nombre de cours similaires décentralisés soient mis sur pied à l'avenir. De tels cours doivent permettre de lutter avec plus d'efficacité contre une usure excessive du matériel agricole. Ce cours fut organisé de façon séparée, c'est-à-dire à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grangeneuve (Fribourg) pour la Suisse romande, et à Brougg pour la Suisse alémanique. Les points suivants figuraient entre autres au programme:

- Structure, formats et capacité de charge des pneus
- Les différents types de roues et de jantes
- Les outils de l'atelier de ferme
- Emploi des outils de l'atelier de ferme
- Le démontage et le remontage des pneus
- La réparation des chambres à air
- Démonstration d'appareils de lavage et d'appareils de nettoyage à pistolet-pulvérisateur
- La lubrification moderne des machines agricoles (presses à graisse, pompes à remplir les presses à graisse, graisseurs)
- L'entretien des matériels suivants: charrue, pulvériseur à disques, fraiseuse à dents et à lames, char à pneus, motofaucheuse, barre de coupe, épanduse d'herbe et moissonneuse-lieuse)
- Les filtres à air, à carburant et à huile et leur entretien.

Les **assortiments d'outils pour agriculteurs** qui sont décrits et reproduits dans le no. 12/59 du TRACTEUR ont été composés ou choisis lors du cours d'instruction en question. On se rappellera qu'ils comprennent un assortiment de base et quatre assortiments complémentaires (A, B, C et D). Il avait été tout d'abord envisagé de lancer une campagne de propagande avec vente au sujet de ces assortiments d'outils,

en procédant comme nous l'avions fait pour les dispositifs réfléchissants et le nécessaire d'entretien. Diverses circonstances nous obligèrent toutefois à renoncer à ce projet.

Les moniteurs qui participaient à ce cours d'instruction étaient MM. G.-C. Frizzoni (Thusis) et W. Bühlér (Riniken-près-Brougg) d'une part, MM. A. Lippuner et G. Chatagny d'autre part. Nous les remercions sincèrement de leur dévouement, de même que MM. Gärtner, ingénieur (Hanovre/Allemagne), A. Säuser (Fribourg), P. Signer, ingénieur (Brougg), P. Tièche (Payerne) et Zimmermann, adjudant sous-officier (Thoune), qui présentèrent des exposés.

Nous avons profité de ce cours pour montrer aux moniteurs des sections, lors d'une soirée mise sur pied à Endingen, comment la section schaffhousoise s'y était prise pour organiser avec grand succès des **conférences publiques sur la prévention des accidents**. MM. Hatt, Kessler et Bernhard s'étaient fort aimablement mis à disposition pour présenter des exposés à cette occasion.

(à suivre)

Profitez des mois d'hiver un peu plus calmes pour vous instruire!

Publications: (nos de commande)	Titre:	Prix:
1	«Circulez comme il se doit», par A. Besmer, ing., 16 pages, 40 ill.	—.80
2	«Le fonctionnement de nos motofaucheuses», par H. Fritschi, Zurich 13 pages, 12 ill.	—.80
3a	«Entretien des tracteurs à moteur à carburateur», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 23 pages, 8 ill.	1.—
3b	«Entretien des tracteurs à moteur Diesel», directives élaborées par la commission technique de l'A.S.P.T., 20 pages, 8 ill.	1.—
6	«Le mécanisme des tracteurs expliqué à l'intention de chacun», tirage à part de la série d'articles de K. Wepfer, parus de 1950 à 1955 dans «Le Tracteur», 143 pages, 171 ill.	4.—
7	Carnet de contrôle des heures d'utilisation du tracteur	2.70

Imprimés: (nos de commande)

51	«L'accumulateur électrique», par A. Fuss, Zurich, 16 pages, 12 ill., tirage à part des numéros 4 et 5/1953	—.80
55	«Concours du trentenaire 1955», les 300 questions et réponses élaborées par MM. H. Beglinger et A. Sigrist	2.50
56	«Indemnités à demander pour des machines ou instruments donnés en location par des associations coopératives ou des particuliers», tirage à part du no 12/55 du «Tracteur»	—.50
57	Catalogue 1960 des tracteurs agricoles à 2 et 4 roues ainsi que liste 1957 des machines, instruments et remorques pour tracteurs , établis en mars 1960	3.—

Commandez ces brochures en versant le total des montants correspondants, plus 10 cts par brochure pour les frais de port et d'expédition, au **compte de chèques postaux** VIII/32608 (Zurich) de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, à Brougg.

N'oubliez pas de mentionner au dos du coupon du bulletin de versement les numéros de commande sus-indiqués.